Fondation pour la recherche en pharmacie hospitalière

Fondation abritée par la Fondation de France

PRIX MICHAEL MAIER / FRPH 2022

« RECHERCHE FONDAMENTALE ET PHARMACIE HOSPITALIERE »

La **Fondation pour la Recherche en Pharmacie Hospitalière** met en œuvre des dispositifs de soutien afin, entre autres, de favoriser le développement de la recherche en pharmacie hospitalière, innovante et porteuse de progrès dans la prise en charge des patients.

Contexte et Rationnel

La pharmacie hospitalière a connu des développements importants ces dernières années, notamment par les activités de pharmacie clinique. Dans ce contexte, elle continue d'utiliser ou de favoriser des recherches en sciences fondamentales, qu'il convient d'encourager et de développer simultanément.

Ces activités, recherches et développements nécessitent des investissements prolongés d'équipes pluridisciplinaires avec une continuité de sujets et d'objectifs, souvent par plusieurs générations de chercheurs et praticiens ; un professionnel en est à l'origine et en a fréquemment maintenu l'orientation et le cap avec plusieurs générations et équipes.

Ce sont de tels investissements que le Prix Michael Maier, dans le cadre de la Fondation pour la Recherche en Pharmacie Hospitalière (avec le concours du Synprefh, fondateur et en lien avec Hopipharm) souhaite valoriser et en soutenir les développements futurs.

Le prix Michael Maier 2022 est doté d'une somme de cinq mille euros.

Objectif

Distinguer par le prix Michael Maier "Recherche Fondamentale et Pharmacie Hospitalière", une personnalité ayant contribué par ses travaux de recherche fondamentale et/ou de pratique hospitalière à un progrès médical ou scientifique significatif sur plusieurs années et contribuer financièrement à la poursuite des recherches, développements et applications médicales.

En résumé, ce prix vise à valoriser donc à encourager une recherche fondamentale et une pratique hospitalière de qualité, au long cours, pluridisciplinaire, fonctionnant grâce à des qualités et relations humaines exemplaires.

Conditions d'éligibilité

Une seule personnalité sera retenue au titre de l'année 2022.

Le financement autorisera la poursuite des travaux par le nominé ou ses successeurs dans le cadre de l'équipe actuelle. La somme sera versée à une association ou une institution.

Les candidatures doivent être proposées spontanément par les pairs et non par l'impétrant/candidat.

Modalités de candidature et de sélection

Le dossier est celui d'une personne physique, pharmacien, hospitalier ou non, de nationalité française ou d'un pays francophone. Il n'y a pas de limite d'âge. La structure bénéficiaire est celle dont elle est issue.

Ce sont des tiers qui proposent la candidature d'une personnalité dont ils se sont assuré l'accord.

Ils utilisent la lettre modèle et remplissent les documents relatifs au prix disponibles sur le site de la Fondation (fiche descriptive et fiche administrative et financière) et envoient le dossier complet de candidature à l'adresse courriel FondationRechPH@outlook.fr entre le 15 février 2022 et le 15 avril 2022.

Le jury de sélection désigne ensuite le lauréat parmi les propositions.

Le jury de ce prix est constitué de huit membres : quatre membres au titre de la Fondation pour la Recherche en Pharmacie Hospitalière et quatre personnalités de la Science et de la Recherche pluridisciplinaires.

Communication

Le prix sera remis au cours d'Hopipharm 2022 à Lille.

Une conférence du nominé de vingt minutes résumant les travaux est demandée lors de la remise du prix.

Qui était Michael Maier ?

Michael Maier (1569-1622) fût médecin, conseiller de l'empereur Rodolphe II, à une période historique charnière et délicate, durant laquelle il s'est employé à essayer de concilier ancienne et nouvelle médecines, l'intérêt particulier et celui de l'État, et surtout a tenté de maintenir un vivre ensemble le plus longtemps qu'il lui fût possible en ces temps de plus en plus troublés.